

INSCRIPTION AU LYCEE DES ARENES

Elèves affectés en Première L (CIAV ou Arts Plastiques) ou PSTD2A RENTREE DE SEPTEMBRE 2017

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d'être affecté(e) au lycée des Arènes. Vous devez avoir reçu ou allez recevoir la notification officielle d'affectation au lycée des Arènes.

Nous sommes ravis de vous recevoir dans notre établissement et nous vous accueillerons prochainement pour procéder à l'inscription administrative et pédagogique de votre enfant.

Pour cela, vous devez vous rendre **sur notre site www.ent.aren.es.fr**, à la rubrique « **s'inscrire au lycée des Arènes** ». Vous y trouverez :

- des **documents à télécharger, à compléter et à rendre** au moment de l'inscription (dont le bordereau des pièces justificatives à joindre au dossier)
- des **documents à consulter**

Si vous n'êtes pas en mesure de télécharger ce dossier, veuillez prendre contact avec le collège d'origine de votre enfant, qui pourra vous aider. En dernier lieu, il vous sera possible d'obtenir un dossier imprimé, en vous adressant au secrétariat pédagogique du lycée des Arènes.

Pour procéder à l'inscription, vous devez :

- respecter **[le calendrier ci-joint](#)** et vous munir impérativement de **la notification de l'affectation** où figure la décision d'orientation
- le cas échéant, **les documents liés au transfert des bourses nationales**.
- avoir procédé à la **demande de Carte-Jeune** sur le site internet du conseil régional : **<http://www.laregion.fr/Demander-votre-Carte-Jeune-Region-35190>**

- **NOUVEAUTE !**
- **Pour la rentrée 2017, vous n'aurez plus à vous préoccuper de l'achat des manuels scolaires. Ceux-ci seront prêtés gracieusement par le Conseil Régional et ils seront récupérés en fin d'année scolaire.**

Mon équipe et moi-même nous tenons à votre disposition afin que ce passage du collège au lycée se fasse, pour vous et votre enfant, dans les meilleures conditions possibles.



Le Proviseur